

Saint-Hyacinthe-Bagot, le 24 février 2009

**Objet : Accord Canada-Colombie**

Le Bloc Québécois est préoccupé par les implications de la signature d'un accord de libre-échange avec la Colombie sur la détérioration des droits humains dans ce pays. Nous reconnaissons qu'une telle entente pourrait être perçue comme un appui au gouvernement colombien et ainsi nous rendre complices des violations répétées des droits humains dans ce pays.

Le Bloc Québécois travaille en proche collaboration avec des organismes de défense des droits humains depuis plusieurs mois afin de forcer le gouvernement à mettre un terme à la négociation de l'accord.

En ce sens, le Bloc Québécois a appuyé une motion du comité du Commerce international qui demandait au gouvernement de mettre un terme aux négociations avec la Colombie. Cette motion a cependant été battue par les conservateurs et les libéraux, permettant ainsi au gouvernement de signer cette entente.

À maintes reprises, les députés du Bloc Québécois ont fait part au gouvernement des craintes de notre parti à l'égard des conséquences d'un tel accord. Cependant, les conservateurs s'obstinent à vouloir mettre en application cet accord même si cela va à l'encontre des recommandations du comité permanent du Commerce international.

Considérant le contexte colombien actuel, les députés du Bloc Québécois s'opposeront à la mise en œuvre d'une entente de libre-échange Canada-Colombie.



Ève-Mary Thai Thi Lac  
Députée de Saint-Hyacinthe-Bagot  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de droits de la personne